de la nature, devenaient émoussées ou perdues faute d'être cultivées, puis elles tombaient dans un état d'exaltation délirante, déchiraient leurs vètements, prenaient des habitudes de malpropreté dégoutante, et finissaient par tomber dans un état de démence ou d'imbécillité. On aurait pu inscrire avec vérité au dessus des Portiques de ces réceptacles, les lignes mémorables du Dante : " *O Voi che intrate, lasciate la speranza.*"

La défectuosité générale de ces receptacles, l'état nécessairement malpropre des loges, leur manque de ventilation suffisante, leur humidité et le traitement général que recevaient les malheureux qui y étaient détenus, ont fait le sujet de vives et de fréquentes réclamations de la part de Grands Jurés a différents temps. Nous devons dire cependant que les Dames Religieuses ont désiré d'être déchargées de leur responsabilité, et ont souvent signalé la défectuosité des loges et la nécessité d'améliorer la condition des aliénés sous leur soins.

Sir Charles Metcalfe prit les rênes du Gouvernement du Canada en 1843, et dans sa première adresse, à l'ouverture de la session, il exposa avec instance la nécessité d'un meilleur système de traitement pour les aliénés. Pendant la session l'Honble T. C. Aylwin donna avis de son intention d'introduire un Bill pour pourvoir aux soins et au traitement des aliénés, mais vû la multiplicité d'autres affaires, la session se passa sans pouvoir mettre son projet à exécution.

Pendant la vacance, le Gouverneur fit visiter les différentes maisons où étaient détenus les aliénés, et fit faire des estimés de ce que coûteraient leur transport à la campagne, leur soutien, y compris les soins et le traitement médical.

A la session suivante de la Législature le Gouvernement dirigea de nouveau l'attention de la Chambre au sujet des Asyles pour les aliénés, mais la session